



Garde à vue - nettoyage dossier et récupération documents saisis

Par **BLF**, le **11/04/2011** à **10:16**

Bonjour,

j'ai été mis en garde à vue il y a exactement 3 ans.

Des documents ont été saisis. Aucune suite n'a été donnée par le parquet. La plainte a été retirée 1.5 ans après.

Je souhaite postuler à des emplois où on aura une vérification du casier judiciaire.

Est ce que celui-ci comporte des traces de cet événement?

Il y a t il une procédure à suivre pour 1 nettoyer mon fichier 2 récupérer les documents qui on été saisis (carnets, disque dur) ? Comment faire?

Merci de votre aide